



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE GESTION DES COMPETITIONS ET DES CALENDRIERS

Procès-verbal N°19 du 13 novembre 2025

Réunion restreinte du jeudi 13 novembre 2025

A 9 heures 00

Lieu : Siège du D. E. F.

Président : M. Bruno FARINA.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre LEVAVASSEUR – Morgan DEWILDE – Patrice LECHER

RECOURS

La commission ordonne l'exécution provisoire des sanctions prises lors de la présente réunion.

*Les présentes décisions de la commission Départementale de Gestion des Compétitions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel du District de l'Eure de Football dans un délai de **DEUX (2) jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

QUALIFIES POUR LE 3^{ème} TOUR DU FESTIVAL PITCH U13G :

La commission décide l'organisation du 3^{ème} tour du Festival Pitch U13G du 22 Novembre 2025 :

Les centres organisateurs sont en jaune

St Sébastien 1

FC Val de Reuil 3

Stade Vernolien 2

FC Eure Madrie Seine 2

ES Damville 1

FC Val de Reuil 2

US Gasny 1

APBV 1

Evreux FC 27 2

FC Val de Reuil 1

SPN Vernon 1

ES Normanville 1

Beaumont 1
FC Val de Risle 1
SC Bernay 1
FC Seine Eure 1

RC Pacy Ménilles 1
US Gasny 2
Gisors FCVN 2
CS Andelys 1

RC Pacy Ménilles 21
Gisors FCVN 1
FC Eure Madrie Seine 1
Evreux FC 27 3

FC Serquigny 1
Charentonne St Aub 1
US Corneilles L 1
AS Routot 1

FC Roumois Nord 1
Evreux FC 27 1
Thiberville GR2
ES Vallée Oison 1

Considérant la journée n°02 du championnat U13 du 22-11-2025 :

La commission décide :

Les matchs de championnat des clubs qualifiés au festival foot U13 seront reportés au 29-11-2025.

Cette décision a valeur de notification officielle

COURRIERS CLUBS :

Courriel du club de l'ES VALLEE DE L'OISON en date du 11 novembre 2025 concernant une décision prise lors de la plénière du 21-10-2025.

La Commission, après vérification des divers éléments du dossier, décide :

- Annulation des amendes données aux clubs de l'ES VALLEE DE L'OISON et USC THIBERVILLE.

Le Secrétaire de séance
Morgan DEWILDE



Le Président
Bruno FARINA

